

ACTION HDJ

ASSOCIATION ACTION DES HUISSIERS DE JUSTICE

2, rue Elie Vinet 16300 BARBEZIEUX

fax : 05.45.78.27.54

Email : actionhdj@orange.fr

Site en cours

Références à rappeler :

ADHESION/NOUVEAUX MEMBRES

Le 14 Novembre 2007

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre association ACTION HDJ que vous avez choisi de rejoindre en ses temps difficiles pour la profession en raison du contexte pesant et menaçant de la réforme de la Carte Judiciaire auquel est lié directement le Décret 2007-813 du 11 mai 2007, sur notre profession.

L'association a pour objet de défendre activement les intérêts des Huissiers de Justice liés à la profession que nous avons choisi d'exercer et à laquelle nous sommes attachés.

Il ne s'agit pas de suivre une ligne de pensée ou de position. Chacun doit conserver son entière liberté d'appréciation et d'action.

Il ne s'agit pas non plus de s'opposer à la Chambre Nationale et encore moins d'être un nouveau « syndicat ». Nous voulons être acteurs de notre avenir et pouvoir exprimer les réalités et les inquiétudes d'une base totalement ignorée.

La première action menée par ceux qui ont eu envie de créer cette association a pris la forme d'un recours judiciaire contre le Décret sur la compétence territoriale devant le Conseil d'Etat pour illégalité. Ce recours nous est apparu nécessaire face au défaut total de réaction de la CNHJ qui s'est contentée de prendre acte.

Nous voulons aujourd'hui être entendus par la Chancellerie sur les modalités d'accompagnement qui s'imposent dans le cadre de la modification de la carte judiciaire.

L'association repose essentiellement sur la motivation de chacun de se défendre et de s'exprimer, sur la solidarité si chère à notre profession. Nous comptons sur la mobilisation et la réunion de tous nos efforts.

L'adhésion est fixée à la somme symbolique de 50 euros afin de participer aux coûts de fonctionnement tel que l'achat de logiciel et le site Internet en cours.

Les actions à mener sont proposées, discutées et menées par nous tous. La charge financière en est supportée par chacun et plus nous serons nombreux, plus les actions seront publiques et moins coûteuses.

Dès réception du règlement de l'adhésion, nous ne manquerons pas de vous adresser un extrait des statuts de l'association ACTION HDJ et de votre mot de passe pour participer au forum de notre site internet. Nous comptons sur nous tous.

Me Céline Boulmé, Présidente de l'ACTION HDJ.

ACTION DES HUISSIERS DE JUSTICE
ACTION HDJ